

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CARAQUET TENUE LE MARDI 12 NOVEMBRE 2024 À 19 h  
À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS** : Le maire Bernard Thériault et les membres : Florence Albert, Kim Légère, Marie-Soleil Landry, Pierre Boudreau, Nicole Hébert, Terry Ing, Jacques Boucher et Jean-Claude Doiron

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : six (6) personnes dans la salle ainsi que Marc Duguay, directeur général, Dave Cowan, directeur général adjoint, Julie Jacob, greffière et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Bernard Thériault appelle l'assemblée à l'ordre vers 19 h.

2024-206

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les corrections apportées aux points 10, 11 et 12 en modifiant « arrêté de zonage de Caraquet » pour « arrêté de zonage de Bas-Caraquet ». Adoptée

2024-207

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2024-208

Proclamation – 150<sup>e</sup> de l'affaire  
Louis Mailloux

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu de reconnaître l'année 2025 comme étant l'année du 150<sup>e</sup> anniversaire de commémoration de l'affaire Louis Mailloux. Adoptée

2024-209

Lecture dans son intégralité de  
l'arrêté intitulé « Arrêté  
modifiant l'arrêté de zonage de  
Caraquet » - Dr Denis Thériault

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par la conseillère Kim Légère, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour Dr Denis Thériault. Adoptée

2024-210

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Dr Denis Thériault

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Terry Ing, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour Dr Denis Thériault. Adoptée

2024-211

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Dr Denis Thériault

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée par le conseiller Terry Ing, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour Dr Denis Thériault, et que cet arrêté porte le numéro 2024-05. Adoptée

2024-212

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Bas-Caraquet » - Club Chasse et Pêche de Bas-Caraquet (champ de tir)

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Bas-Caraquet » pour le Club Chasse et Pêche de Bas-Caraquet (champ de tir). Adoptée

2024-213

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Bas-Caraquet » - Club Chasse et Pêche de Bas-Caraquet (champ de tir)

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Bas-Caraquet » pour le Club Chasse et Pêche de Bas-Caraquet (champ de tir). Adoptée

2024-214

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Bas-Caraquet » - Club Chasse et Pêche de Bas-Caraquet (champ de tir)

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Bas-Caraquet » pour le Club Chasse et Pêche de Bas-Caraquet (champ de tir), et que cet arrêté porte le numéro 2024-06. Adoptée

2024-215

Approbation d'un plan de lotissement – Cormier, Landry – rue des Épinettes

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu d'accepter le plan de lotissement Gaston Cormier, Robert Landry et Joanne G. Landry portant le numéro 03115 dans le but de créer les lots 2024-1, 2024-2 et 2024-3 et une rue publique. Adoptée

2024-216

Lecture et adoption du procès-verbal

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 octobre 2024. Adoptée

2024-217

Questions non réglées  
découlant de ce procès-verbal

La conseillère Marie-Soleil Landry demande si l'entente avec le Port de plaisance a été signée. Le maire répond que les documents sont chez l'avocat et que la Ville les a signés.

2024-218

Exposés des membres du conseil

Le conseiller Pierre Boudreau mentionne que les rénovations au Club de l'âge d'or de Pokemouche à Évangéline sont commencées.

La conseillère Florence Albert mentionne que l'AGA du Comité du port aura lieu le 27 novembre prochain.

Elle fait mention des différentes rencontres auxquelles elle a participé.

Le conseiller Jean-Claude Doiron félicite les organisateurs du Festival des coques pour leur contribution de 250 \$ à cinq écoles de la région pour les petits déjeuners. Comme pour les autres salles communautaires, le maire les invite à solliciter l'aide de la Ville, au besoin.

Il soulève le fait que les gens de St-Simon n'ont pas reçu d'invitation par la poste pour la rencontre concernant la politique d'habitation, alors que Postes Canada affirme avoir procédé à la distribution. Il soulève également qu'aucune mention n'avait été faite sur le site web de la Ville.

La conseillère Kim Légère rapporte les résultats des parties de hockey du Poséidon.

Elle invite les gens à se procurer des passes du Club plein air et à profiter des installations.

Elle a participé à une réunion du Festival acadien. La programmation 2025 est déjà entamée.

Le conseiller Terry Ing revient sur le congrès de l'AFMNB.

Il mentionne qu'un colloque sur les éoliennes aura lieu en début décembre.

Il invite les gens à la pièce de théâtre du TPA « Vent à vendre ».

Il rapporte que la participation au Festival de la peur de Centre-Ville Caraquet a diminué cette année. Le conseil d'administration est en mode réflexion pour l'amélioration de l'organisme.

La conseillère Nicole Hébert fait mention des différentes rencontres auxquelles elle a participé.

Elle énumère les activités à venir au Club 50+ de Bas-Caraquet.

Le conseiller Jacques Boucher mentionne que deux soumissions pour les enseignes ont été reçues. Le comité se rencontre cette semaine pour les étudier.

La conseillère Marie-Soleil Landry présente le 3<sup>e</sup> rapport financier trimestriel.

Elle félicite Marielle Pitre et les bénévoles pour l'activité d'Halloween aux Chalets de la plage et remercie les donateurs de bonbons.

Elle invite les gens à la Parade de Noël le 1<sup>er</sup> décembre prochain à Bas-Caraquet qui sera suivie d'un feu d'artifice.

Le maire fait un compte-rendu des dossiers suivants :

- Aucune augmentation de taxes anticipée pour 2025, ce qui démontre que le financement du Centre régional des générations n'a pas d'impact.
- Assermentation de la Première ministre et des ministres
- Il soulève la très bonne relation avec l'ancien gouvernement, surtout avec le Ministre Réjean Savoie.
- Colloque sur les éoliennes en début décembre, organisé par la CSR-PA et la CSR-Restigouche.
- La poursuite se continue entre le Forum des maires et la province pour les Palais de justice dans la Péninsule.
- Construction de logements

2024-219

Correspondance reçue et envoyée du mois d'octobre 2024

Les membres du conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois d'octobre 2024.

2024-220

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2024-221

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossiers

2024-222

Présentation et intervention du public

Monsieur Jean-Pierre Mallet demande si les rumeurs sont vraies concernant le problème dans la construction du Centre régional des générations et que le coût en serait augmenté. Le maire répond que les rumeurs sont fondées, que des travaux de remédiations sont en cours, que ce dossier est dans les mains des assurances et que rien jusqu'à maintenant n'indique un retard de l'ouverture ni d'augmentation de coût pour la Ville.

Finalement, Monsieur Mallet se plaint de l'augmentation de son évaluation foncière.

2024-223

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 20 h 23.



BERNARD THÉRIAULT, MAIRE



JULIE JACOB GREFFIÈRE